



Le moine géographe



Maison Guillaume de Rubrouck.

Comment Rubrouck, ce « marais broussailleux » peut-il être connu jusqu'au fin fond de l'Asie ? La réponse est dans le croquis et la foi d'un moine franciscain, nommé Guillaume, né vers 1220, missionné par Saint-Louis pour évangéliser la Mongolie. Le 7 mai 1253, il part de Constantinople pour débarquer en Crimée ; le 22 juillet il traverse Don, franchit l'Oural, les Monts de l'Altai et parvient en Mongolie. Le 27 décembre, il rencontre le Grand Khan, empereur de Mongolie, qui régnait alors

de la Chine à l'Asie Mineure. Fort de leur opposition commune au peuple musulman, le moine pensait mener à bien sa « croisade », mais rien n'y fit. Il fut juste – et c'est tout à son honneur – l'hôte du souverain qui l'autorisa à suivre sa cour nomade. Ainsi en 25 mois, il parcourt 20 000 km. Sa correspondance avec Saint-Louis est un témoignage inestimable de la vie de ces peuplades asiatiques, et ce, bien avant Marco Polo. Un géographe allemand, Paschel, en parle même comme du plus grand chef-d'œuvre ethnographique du Moyen Âge.

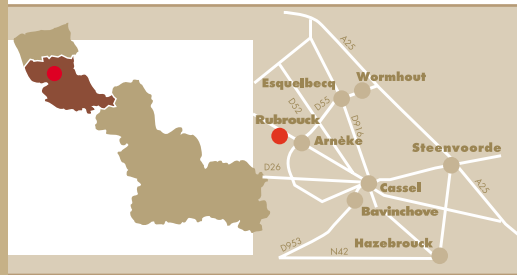
Son œuvre se poursuit aujourd'hui grâce à l'exposition, dans le musée, qui lui est dédié, d'une maquette représentant une yourte de Mongolie, dans le cadre du jumelage de la commune avec le village de Bulgan, sur les Monts Altai. Et, comme pour honorer la mémoire de cet ethnologue avant l'heure et en raison de la qualité de son patrimoine architectural, le village de Rubrouck est classé comme l'un des 100 villages typiques de France.



Maison Guillaume de Rubrouck.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bavinchove : Les Ecuries du Pays de Cassel (06.63.85.43.21).

Cassel : Visite du moulin « Casteel Meulen » ; visites guidées et contées de la ville en saison, galerie de l'Hôtel d'Halluin (03.28.40.52.55).

Esquelbecq : Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44) ; balades à dos d'ânes (03.28.62.88.57) ; la Maison du Westhoek (03.28.62.88.57) ; atelier de poterie (03.28.20.73.82) ; visite guidée de l'église Saint-Folquin et de son clocher ; site de la Plaine au Bois (03.28.62.88.57).

Lederzeele : Au pas de l'âne et des légendes (03.28.62.96.33) ; jardin des plantes médicinales, ferme missionnaire (03.28.62.40.22).

Nieurlet : En barque sur le marais flamand (03.21.88.19.00).

Noordpeene : Anes en Flandre (03.21.12.10.79).

Rubrouck : Maison Guillaume de Rubrouck (03.28.42.35.06 ou 03.28.42.31.99) ; visites guidées « Sur la route des Gueux » (03.28.42.30.71).

Watten : Moulin de la Montagne ; site de l'Abbaye (03.21.88.27.78).

Wormhout : Musée Jeanne Devos, moulin Deschodt (03.28.62.81.23) ; Centre Education Nature du Houtland (03.28.65.76.00).

Manifestations annuelles
Bollezeele : « Koalhof Feest », fête des jardins flamands et bourse aux plantes en mai ; Fête médiévale en septembre les années impaires (03.28.42.30.71) ; Bourse aux confitures en octobre (03.28.62.88.57).

Buyssscheure : Fête du bocage en juin (03.28.40.52.55).

Cassel : Carnaval d'hiver en février ; carnaval d'été avec les Géants le lundi de Pâques ; « Cassel Cornemuses » en juin ; Fête du moulin « Casteel Meulen » en juillet ; Festival du conte début juillet-fin août, Fête de la moto en août (03.28.40.52.55)

Esquelbecq : « Patate Feest » en août (03.28.62.88.57)

Lederzeele : Fête de la Saint-Jean en juin (03.28.62.88.57).

Merckeghem : Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.62.88.57).

Nieurlet : Fête du marais en juin (03.28.62.88.57).

Noordpeene : Fête de l'âne en mai ; Marché des produits du terroir en août (03.28.40.52.55).

Volckerinckhove : « Journée du petit patrimoine rural » en juin (03.28.42.30.71).

Wormhout : Carnaval en mars ; « Bloemen Feest » en mai (03.28.62.81.23)

Zegerscappel : Fête du pain en juin (03.28.62.88.57).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » :

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambres » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel : 03.28.40.52.55
Office de Tourisme de Watten : 03.21.88.27.78
Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23

Office de Tourisme d'Esquelbecq / Maison du Westhoek : 03.28.62.88.57

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 9

Circuit des Mares

Rubrouck

(10 km ou 7 km - 3 h 20 ou 2 h 20)

Bocage Flamand et marais Audomarois, au fil de l'Yser



Rubrouck.

Randonnée Pédestre

Circuit des Mares : 10 km ou 7 km

Durée : 3 h 20 ou 2 h 20

Départ : à l'église, derrière la Maison Guillaume de Rubrouck

Balilage : jaune

Carte IGN : 2303 Ouest et 2303 Est

Font fleuri ou butome en ombrelle.

L'avis du randonneur :

Circuit à découvrir toute l'année ; il permet de découvrir un secteur traditionnel de la Flandre et de la vallée de l'Yser : mares prairiales, saules têtards, reliquats de bocage, maisons flamandes, signes runiques... En période de pluie, porter des chaussures étanches.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord



Conseil Général
Département du Nord

Circuit des Mares

(10 km ou 7 km - 3 h 20 ou 2 h 20)

Départ : à l'église, derrière la Maison Guillaume de Rubrouck.

1 Contournez la Hallekerque – église-halle à trois nefs – par la droite. Notez les pignons avec dessins géométriques, le presbytère XVIII^e s. et la ruelle du Haut-Pont coincée entre vieilles maisons et jardins. Passez devant la musée Guillaume de Rubrouck et poursuivez tout droit.

2 A la fourche, continuez à droite sur la RD 211 et prenez à droite la Roomsk-Cappel straete – « rue de la chapelle Romaine ». Des mares subsistent dans les pâtures, abreuvoirs pour les animaux mais aussi régulatrices de l'humidité sur les parcelles. Jadis, avant de creuser, on s'assurait généralement de la présence d'eau souterraine en faisant appel aux dons d'un sourcier.

3 Empruntez à gauche la Cloet straete – Cloet était un nom de famille – sur 700 m, tournez à gauche et coupez la RD 211 – prudence. Suivez la Haeghedoorne – « haie d'aubépine » – straete en face et rejoignez une intersection. En chemin, sur votre gauche, quelques anciennes fermes témoignent du temps où les familles nombreuses subsistaient sur des petits lopins de terre.

4 Prenez à droite la Shaepe straete – « rue des moutons » – qui musarde à travers champs et pâtures, flirte avec l'Yser puis s'en éloigne. Quelques arbres creux,

des haies vives et des mares confèrent une certaine ambiance. A l'horizon, à droite, se dessine la crête de Merckeghem, soulignant le tracé de l'ancien rivage.

5 Empruntez à gauche la Leepe straete – « rue de l'orme ». Vous y croisez deux fermes anciennes : l'leper Hof – « la ferme de l'Orme » – et la Rosendael Hof – « la ferme de la Vallée des Roseaux ». La maison d'habitation de cette dernière trône sur une motte entourée d'eau.

6 Au carrefour, virez à droite sur l'Haeghedoorne straete, puis, au croisement suivant, engagez-vous à gauche sur la Cappelstraete. Coupez la RD 426 – prudence – puis la route au coin d'une petite chapelle.

7 Suivez à gauche la Kleine-Cassel straete. Au bout, tournez à gauche – prudence : la RD 211 est fréquentée.

8 Au carrefour du Chêne-Creux (qui subsiste au coin de la rue du Castier-Houck), allez à droite, puis, au calvaire, bifurquez à gauche vers l'église.

VARIANTE 7 KM

4 Continuez tout droit le long de la route (Haeghedoorne straete).

6 Allez tout droit puis à gauche. Coupez la RD 426, puis, la route au coin d'une petite chapelle. Même descriptif que précédemment :

Allez en **7**.

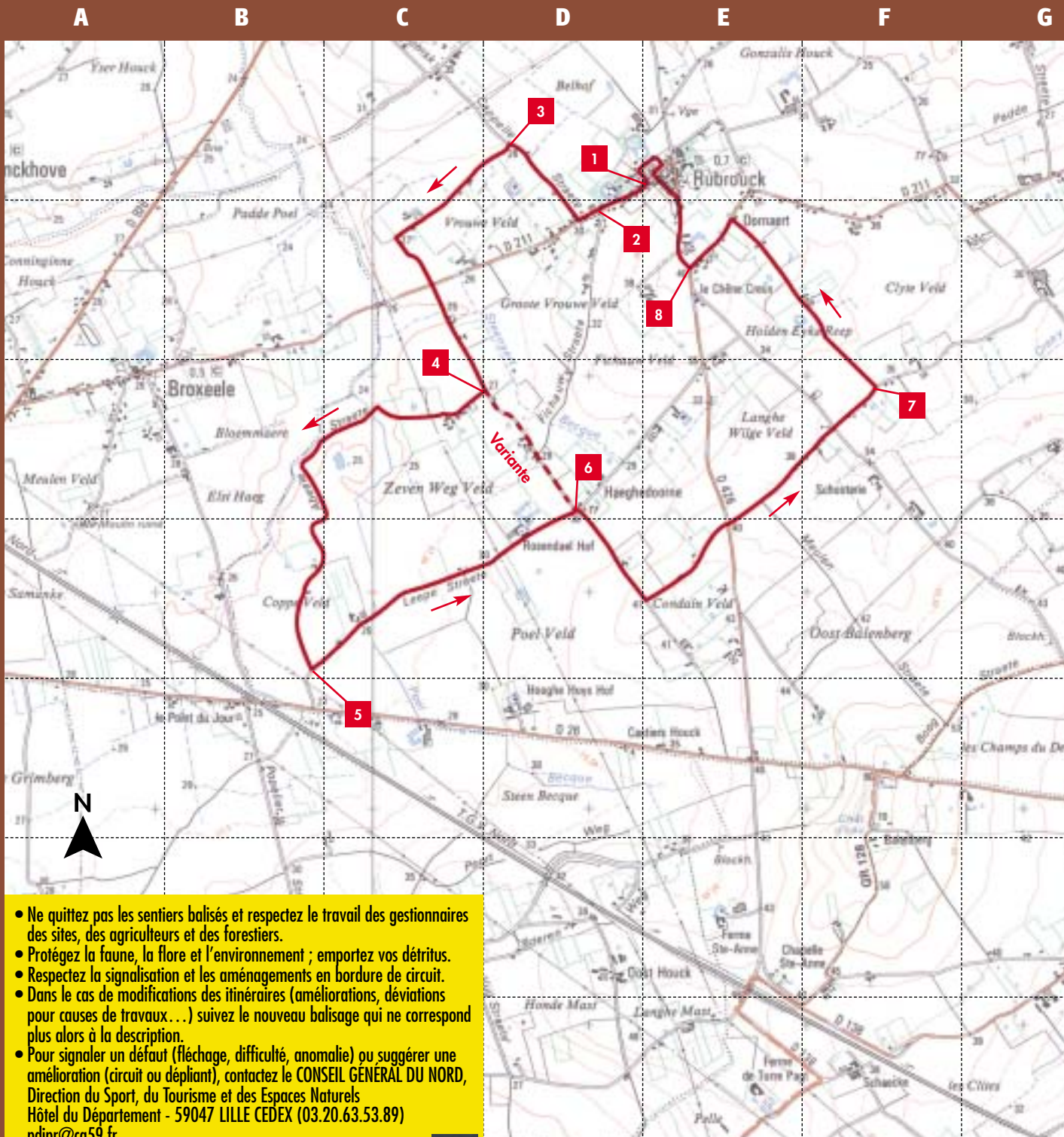
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr